



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion
Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », la « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 22 octobre 2020. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception des nouvelles normes adoptées et de la modification de politique comptable tel que décrit dans les États financiers.

Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, ing., M. Ing., Chef de l'exploitation pour Mason Graphite, est une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil à www.sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret ainsi que le projet de produits à valeur ajoutée. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, l'épidémie de la COVID-19 étant déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, l'obtention en temps opportun du crédit d'impôt courant à recevoir du gouvernement du Québec, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écart importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Jusqu'au trimestre clos le 31 mars 2020, Mason Graphite se consacrait principalement au développement du gisement de graphite du Lac Guéret, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentraient sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

Mais, depuis avril 2020, due à la situation actuelle de surplus de graphite naturel sur les marchés mondiaux, combinée aux conditions très défavorables des marchés boursiers pour le financement de projets de ressources naturelles et, de plus, avec la pandémie mondiale de la COVID-19, la Société a pris la décision de reporter, jusqu'au moment qui sera jugé opportun, le développement de la mine et du concentrateur (projet de première transformation Lac Guéret). La Direction concentre désormais ses ressources principalement sur le projet de produits à valeur ajoutée (PVA ou produits de deuxième transformation).

A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

B) CORPORATIF

M. Benoit Gascon, Président, Chef de la Direction et administrateur de la Société, a quitté l'entreprise le 31 mars 2020. Paul Carmel, Président du Conseil d'administration de Mason Graphite, a assumé les fonctions de Président et Chef de la Direction de Mason Graphite par intérim pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 août 2020. M. Carmel a quitté ses fonctions de Président du Conseil d'administration et Chef de la Direction par intérim le 31 août 2020. M. Gilles Gingras a été nommé Président du Conseil d'administration en remplacement de M. Carmel. Le poste de Chef de la Direction n'a pas encore été comblé en date du 22 octobre 2020. Un comité spécial a été formé au sein du conseil d'administration ayant pour mandat de combler le poste de Chef de la Direction.

C) PRIORISATION DU PROJET DE PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

Tel que mentionné précédemment, la Direction a décidé de concentrer ses efforts sur le PVA. Celle-ci a réalisé, à l'interne, une étude technique et économique de haut niveau complétée en début d'année qui a d'ailleurs démontré qu'une usine PVA, pour la production de graphite sphérique enrobé (« GNSE ») pour les fabricants de batteries Li-ion, présentait suffisamment de potentiel pour justifier des analyses plus poussées. Cependant, cette étude avait comme contexte la réalisation préalable de la première transformation. Cette dernière ayant été repoussée, la Société s'applique à adapter son plan stratégique de développement en conséquence.

D) TRAVAUX RELATIFS AU GRAPHITE NATUREL SPHÉRIQUE ENROBÉ

Les travaux relatifs au développement des différents grades de GNSE, couvrant les procédés de purification, de micronisation, de classification, de sphéronisation et d'enrobage, se sont achevés à l'automne 2018. Les grades GNSE ont été développés pour répondre spécifiquement aux exigences des batteries destinées aux véhicules électriques et au stockage de l'énergie. Des grades ont également été développés pour d'autres applications telles que pour les outils électriques et les téléphones cellulaires.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm³ ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 360 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié, forme, taille et volume des particules ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m²/g.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>

Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite utilise une usine pilote de mise en forme, soit de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, sert à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permet de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Par ailleurs, des lots de graphite sphérique enrobé, répondant aux exigences très sévères des batteries Lion pour véhicules électriques, ont été produits. Les résultats ont démontré à nouveau l'efficacité et la reproductibilité des procédés de purification, de micronisation, de sphéronisation, de classification et d'enrobage développés pour traiter le graphite du Lac Guéret.

Mason Graphite a conduit en interne une étude technique et économique sur la future usine de 2^e transformation. Cette étude avait comme objectifs d'industrialiser les procédés, maximiser la réutilisation des réactifs, définir les besoins en traitements des effluents et d'en évaluer les coûts de construction et d'opération. Les résultats obtenus ont démontré suffisamment de potentiel pour justifier des études plus approfondies. Cependant, avec le report de la première transformation, la stratégie globale de développement, et par conséquent cette étude, doivent être revues et adaptées.

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	Produits de graphite à valeur ajoutée		
	Dépenses	Aides gouvernementales	Nettes
Pour l'exercice clos le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice clos le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	1 068 132	334 366	733 766
Pour l'exercice clos le 30 juin 2019	1 816 527	280 813	1 535 714
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020	1 903 437	204 853	1 698 584
	6 155 577	1 160 968	4 994 609

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

E) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE LA CONSTRUCTION ET LA CONSTRUCTION DE LA MINE ET DE L'USINE

Étant donné le report du projet de première transformation (mine et concentrateur), la majorité des activités liées à ce projet, à l'exception des activités liées aux autorisations et permis, ont été mises en suspens. La direction de Mason Graphite reprendra l'exécution du projet au moment jugé opportun, afin que celui-ci soit rentable et propice aux investisseurs.

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

Ingénierie et construction :

BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP Québec et Baie-Comeau, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et mécanique. L'ingénierie, toutes disciplines confondues, est à 76% d'avancement (environ 65 000 heures).

Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.

Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau en mai 2019 et la fabrication des 3 épaisseuriers a été complétée à Baie-Comeau.

Des travaux de recherche et développement sur la gestion des stériles et résidus, qui sont potentiellement générateurs acides, ont été lancés et se poursuivent avec différents partenaires.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition d'un terrain à Baie-Comeau, pour y installer ses installations de procédé de concentration, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

F) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

La Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé en juin 2017 l'entente Mushalakan, une entente portant sur les répercussions et les avantages (« ERA ») pour la construction et l'opération du projet Lac Guéret (mine de Lac Guéret et concentrateur de Baie-Comeau). Dans le cadre de cette entente, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiuilnut (membres de la communauté innue de Pessamit). De plus, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

2. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières suivantes proviennent des États financiers de la Société pour les exercices suivants :

	Pour les exercices clos les 30 juin		
	2020	2019	2018
	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-
Perte (bénéfice) nette et perte (bénéfice) globale	26 453 954	(839 913)	1 115 553
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	0,19	(0,01)	0,08
Actifs totaux	33 241 792	62 488 652	65 227 167
Passifs financiers non courants	-	-	-

La Société n'a pas, depuis la date de son incorporation, déclaré ou versé de dividendes sur ses actions ordinaires. Pour les prochaines années, la Société prévoit qu'elle conservera les bénéfices futurs et autres ressources de trésorerie pour le fonctionnement et le développement de son activité. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception des nouvelles normes adoptées et de la modification de politique comptable tel que décrit dans les États financiers.

Les principales explications de variations des principales informations financières annuelles sont les suivantes pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019 :

- Perte nette (bénéfice net) et résultat global: voir section 3. Résultats opérationnels;
- Actifs totaux : Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, suite à la décision de reporter, jusqu'au moment qui sera jugé opportun, le développement de la mine et du concentrateur (projet de première transformation Lac Guéret), la Société a estimé que la valeur recouvrable des équipements de production du projet du Lac Guéret est d'environ 4 950 000 \$ et reflète la revente de ces équipements sur le marché des équipements industriels usagés diminués des coûts de disposition (niveau 3). De plus, la Société a estimé que la valeur recouvrable de la catégorie construction en cours se limite à la valeur du terrain diminuée des coûts de disposition, soit environ 625 000 \$. De ce fait, une charge de dépréciation de 41 961 793\$ a été enregistrée. La quasi totalité du poste « Construction en cours » et une partie du poste « Équipement de production », ont été comptabilisés comme charge pour perte de valeur à l'état du résultat net et du résultat global.

Les principales explications de variations des principales informations financières annuelles sont les suivantes pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018 :

- Perte nette (bénéfice net) et résultat global: voir section 3. Résultats opérationnels.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

La Société a totalisé des pertes de 26 453 954 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2020. Cela se compare à un bénéfice de 839 913 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2019 pour une variation de 27 293 867 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Exercice clos le 30 juin 2020 \$	Exercice clos le 30 juin 2019 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	1 293 120	1 017 101	276 019	Des indemnités de fin de contrat ont été versées au cours de l'exercice 2020, ce qui explique cette augmentation.
Frais sur les produits de graphite à valeur ajoutée	1 903 437	1 816 527	86 910	Tel que prévu, la Société a maintenu ses activités pour les travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de l'exercice 2020 comparativement à l'exercice 2019.
Frais de production de graphite naturel pour les clients et tests	-	197 811	(197 811)	En 2020, aucun pilotage n'a été effectué.
Frais de recherche et développement	12 143	445 268	(433 125)	Tel que discuté, la Société a cessé les dépenses sur le projet de valorisation des résidus miniers comparativement à l'exercice 2019.
Charge pour perte de valeur	41 961 793	-	41 961 793	Au cours de l'exercice 2020, suite au test de dépréciation de ses actifs, la Société a enregistré une charge pour perte de valeur de 41 M\$, étant donné que sa valeur comptable dépassait sa valeur recouvrable estimative.
Entretien et maintien du projet du Lac Guéret	381 195	-	381 195	Depuis avril 2020, tous les frais liés au maintien du projet du Lac Guéret sont maintenant comptabilisés à la dépense, comparativement à l'exercice 2019 où ils étaient capitalisés dans les immobilisations.
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	374 015	1 926 500	(1 552 485)	La Société a disposé de son placement dans NanoXplore le 9 septembre 2019.
Perte (bénéfice) à la dilution d'une entreprise associée	583 600	(5 370 000)	5 953 600	Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, avant la disposition de son placement dans NanoXplore, la participation de Mason dans cette société était passée de 18,9% à 18,3% ce qui a donné lieu à une perte à la dilution présumée de sa participation. Au cours de l'exercice 2019, NanoXplore a acquis la Société Sigma Industries Inc. et payé partiellement l'acquisition en émettant des actions. La participation de Mason était passée de 23,8% à 18,9% ce qui a donné lieu à un profit à la dilution présumée de sa participation.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Exercice clos le 30 juin 2020 \$	Exercice clos le 30 juin 2019 \$	Variance \$	
Perte nette (bénéfice net) sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(261 000)	910 000	(1 171 000)	La valeur de l'action de NanoXplore a augmenté, ce qui explique le gain pour l'exercice 2020. Cette augmentation de la valeur de l'action a pour effet de créer un profit sur l'actif net lié aux bons de souscription dans NanoXplore. De plus, la Société a exercé ses bons de souscription de NanoXplore en date du 2 août 2019.
Charges financières nettes	-	(2 424 688)	2 424 688	En juin 2019 la Société a remboursé la totalité de sa débenture convertible ce qui explique qu'elle n'a plus de charge financière.
Gain net sur disposition d'une participation d'une entreprise associée	(20 057 682)	-	(20 057 682)	Au cours de l'exercice courant, la Société a vendu sa participation dans NanoXplore, générant un gain sur disposition d'une participation dans une entreprise associée d'environ 20 M\$.
Autres charges et produits	263 333	641 568	(378 235)	Diminution nette non significative des autres charges et produits.
Total	26 453 954	(839 913)	27 293 867	

Comparaison des exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

La Société a totalisé des bénéfices de 839 913 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2019. Cela se compare à une perte de 1 115 553 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018 pour une variation de 1 955 466 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Exercice clos le 30 juin 2019 \$	Exercice clos le 30 juin 2018 \$	Variance \$	
Frais sur les produits de graphite à valeur ajoutée	1 816 527	1 068 132	748 395	Tel que prévu, la Société a démarré une usine pilote à St-Nicolas, Québec.
Frais de production de graphite naturel pour les clients et tests	197 811	1 584 227	(1 386 416)	En 2018, la Société avait engagé des dépenses pour la 3 ^e phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes. En 2019, aucun pilotage n'a été effectué.
Rémunération fondée sur des actions	110 850	765 920	(655 070)	En 2019, il y a eu beaucoup moins d'options qui ont été acquises. Aucun octroi d'options n'a été fait en 2019.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Exercice clos le 30 juin 2019 \$	Exercice clos le 30 juin 2018 \$	Variance \$	
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	1 926 500	1 487 000	439 500	Au cours de l'exercice 2019, NanoXplore a encouru des pertes plus grandes qu'en 2018.
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(5 370 000)	(2 769 010)	(2 600 990)	Au cours de l'exercice 2019, NanoXplore Inc. a complété diverses transactions qui ont affecté son capital-actions. Suite à ces transactions, la participation de la Société dans NanoXplore Inc. est passée de 24% à 19% et a enregistré un profit à la dilution sur les dispositions présumées de sa participation.
Perte nette (bénéfice net) sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	910 000	(1 304 000)	2 214 000	La valeur de l'action de NanoXplore est passée de 1,90 en 2018 à 1,30 en 2019, ce qui explique la perte pour l'exercice 2019. Cette baisse de la valeur de l'action a pour effet de créer une charge sur l'actif net lié aux bons de souscription dans NanoXplore.
Charges financières nettes	(2 424 688)	(1 659 095)	(765 593)	Entièrement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de la Société a diminué de 1,35 \$ à 0,34\$ au cours de l'exercice 2019 alors qu'au cours de l'exercice 2018, LLG a diminué de 1,71 \$ à 1,35 \$). Au cours de l'exercice 2019, la Société a enregistré un gain de 2 424 688 \$ sur le dérivé tandis que pendant l'exercice 2018, un gain de 1 659 095 \$ a été enregistré.
Autres charges et produits	1 993 087	1 942 379	50 708	Augmentation nette non significative des autres charges et produits.
Total	(839 913)	1 115 553	(1 955 466)	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	30-juin-20	31-mars-20	31-déc-19	30-sept-19
	Q4	Q3	Q2	Q1
	(note 1)	(note 2)	(note 3)	(note 4)
Perte (bénéfice net) nette de la période	4 306 422 \$	39 857 871 \$	1 105 799 \$	(18 816 138 \$)
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	\$0,03	\$0,29	\$0,01	(\$0,14)

	30-juin-19	31-mars-19	31-déc-18	30-sept-18
	Q4	Q3	Q2	Q1
	(note 5)	(note 6)		(note 7)
Perte (bénéfice net) nette de la période	1 910 361 \$	(2 059 581 \$)	568 233 \$	(1 258 926 \$)
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	\$0,01	(\$0,02)	\$0,00	(\$0,01)

Note 1 : Le report du projet de première transformation a entraîné LLG à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 4^e trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 3 098 083 \$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la charge de perte de valeur était sous-évaluée de 1 315 968 \$ puisque les immobilisations corporelles et les courus étaient sous-évalués de ce même montant au 31 mars 2020. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, la charge de perte de valeur est correctement évaluée.

Note 2 : Le report du projet de première transformation a entraîné LLG à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 3^e trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 38 863 710 \$.

Note 3 : La perte s'explique par des dépenses importantes prévues au niveau du projet de 2^e transformation.

Note 4 : Le bénéfice s'explique principalement par la vente de 22 188 333 actions ordinaires de NanoXplore pour une considération nette totale de 28 137 803 \$. Cette transaction a entraîné un gain net sur disposition d'actif de 20 057 682 \$. Après cette vente, Mason Graphite ne détient plus aucune action ordinaire de NanoXplore.

Note 5 : La perte s'explique par des dépenses importantes prévues liées au démarrage d'une nouvelle usine pilote dans le projet de 2^e transformation. De plus, la quote-part de la perte de NanoXplore représente 800 000 \$.

Note 6 : Le bénéfice s'explique principalement par le gain sur dilution de 3 620 000 \$ dans NanoXplore à la suite de transactions sur son capital-actions.

Note 7 : Le bénéfice s'explique principalement par le gain de 1 202 723 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué au cours du trimestre) et un gain sur dilution de 1 650 000 \$ dans NanoXplore Inc. à la suite de transactions sur son capital-actions.

Les états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS à l'exception des nouvelles normes adoptées et de la modification de politique comptable tel que décrit dans les États financiers. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

5. FLUX DE TRÉSORERIE

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	<u>Exercices clos les 30 juin</u>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(3 801 318)	(3 989 363)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(357 496)	(363 337)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(4 158 814)	(4 352 700)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(3 843 400)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	20 178 519	(21 658 723)
Variation de la trésorerie	16 019 705	(29 854 823)

Activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont diminué de 188 045 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 3 989 363 \$ en 2019 à 3 801 318 \$ en 2020). Aucune variance significative n'a été notée, outre celles mentionnées dans la section 3 : Résultats opérationnels : Comparaison des exercices 2020 et 2019.

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019, les éléments hors trésorerie ont diminué de 357 496 \$ en 2020 et diminué de 363 337 \$ en 2019. Aucune variation significative n'a été notée.

Activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, aucune entrée de trésorerie provenant des activités de financement n'a été effectuée comparativement à des sorties de trésorerie de 3 843 400 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. En 2019, la Société a remboursé la totalité de sa débenture pour un total de 3 950 000\$.

Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 20 178 519 \$ comparativement à des sorties de 21 658 723 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, la Société a déboursé 778 000 \$ pour exercer ses bons de souscription de NanoXplore et a vendu son placement dans cette même société pour une somme de 28 137 803 \$. De plus, la Société a investi 7 181 284 \$ dans le développement du Lac Guéret au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020. Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, 21 658 723 \$ avaient été investis dans le développement du projet du Lac Guéret.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

6. SITUATION FINANCIÈRE

	30-juin-20	30-juin-19
	\$	\$
Trésorerie (note 1)	26 638 101	10 618 396
Autres actifs courants	853 691	808 256
Total de l'actif courant	27 491 792	11 426 652
Actif financier par le biais du résultat net (note 2)	-	561 000
Participation dans une entreprise associée (note 3)	-	7 437 735
Immobilisations corporelles (note 4)	5 750 000	43 063 265
Total de l'actif	33 241 792	62 488 652
Total du passif	3 012 029	5 861 095
Capitaux propres	30 229 763	56 627 557

Note 1: L'augmentation s'explique par l'entrée de fonds attribuable à la vente du placement dans NanoXplore.

Note 2: La diminution s'explique par le fait que la Société a exercé ses bons de souscription.

Note 3: La diminution s'explique par la vente du placement dans NanoXplore.

Note 4: La diminution des immobilisations corporelles s'explique par une charge de perte de valeur due à un test de dépréciation des actifs non financiers.

7. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Jusqu'en avril 2020 la propriété du Lac Guéret était à l'étape du développement mais, depuis avril 2020, due à la situation actuelle de surplus de graphite naturel sur les marchés mondiaux, combinée aux conditions très défavorables des marchés boursiers pour le financement de projets de ressources naturelles, la Direction se concentre désormais principalement sur le projet de produits à valeur ajoutée (PVA ou produits de deuxième transformation), ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend majoritairement du financement externe pour mener à terme ses programmes de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 30 juin 2020, le fonds de roulement de la Société était de 24 479 763 \$, son déficit accumulé s'établissait à 88 696 597 \$ et la perte nette s'élevait à 26 453 954 \$ pour l'exercice clos à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 26 638 101 \$.

La direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, charges d'exploitation et quelques dépenses de développement pour son projet de produit à valeur ajoutée pour les 12 prochains. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement de son projet de produits à valeur ajoutée et du projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction continue d'évaluer toutes ces possibilités. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 17 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

9. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangement non comptabilisé.

10. TRANSACTIONS PROPOSÉES

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a aucune proposition formelle de conclure de transaction majeure.

11. QUATRIÈME TRIMESTRE

Comparaison des trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019

La Société a totalisé une perte de 4 306 422 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Cela se compare à une perte de 1 910 361 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2019 pour une variance de 2 396 061 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Trimestre clos le 30 juin 2019 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	130 915	205 224	(74 309)	La diminution s'explique par la réduction des effectifs entre le 4 ^e trimestre de 2020 et le trimestre correspondant en 2019.
Frais honoraires professionnels	71 801	163 354	(91 553)	Les honoraires professionnels pour le trimestre se terminant le 30 juin 2020 ont été moins élevés suite à la réduction des activités de développement du Lac Guérêt.
Frais pour les produits de graphite à valeur ajoutée	503 647	678 749	(175 102)	Tel que discuté, la Société a engagé moins de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre.
Frais de recherche et développement	2 800	115 842	(113 042)	Tel que prévu, la Société a suspendu dans l'exercice courant les dépenses sur le projet de valorisation des résidus miniers.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Trimestre clos le 30 juin 2019 \$	Variance \$	
Aide gouvernementale	-	(169 533)	169 533	Aucune subvention gouvernementale reçue pour le trimestre se terminant le 30 juin 2020 comparativement au trimestre correspondant de 2019.
Charge pour perte de valeur	3 098 083	-	3 098 083	Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, suite au test de dépréciation de ses actifs non-financiers, la Société a enregistré une charge pour perte de valeur de 3 M\$ étant donné que sa valeur comptable dépassait sa valeur recouvrable estimative. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la charge de perte de valeur était sous-évaluée de 1 315 968 \$ puisque les immobilisations corporels et les courus étaient sous-évalués de ce même montant au 31 mars 2020. Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, la charge de perte de valeur est correctement évaluée.
Entretien et maintien du projet Lac Guéret	381 195	-	381 195	Depuis le 4 ^e trimestre de 2020, tous les frais liés au maintien du projet du Lac Guéret sont maintenant comptabilisés à la dépense, comparativement à l'exercice 2019 où ils étaient capitalisés dans les immobilisations.
Quote part dans la perte d'une entreprise associée	-	798 000	(798 000)	La Société a disposé de son placement dans NanoXplore le 9 septembre 2019, donc aucune quote part n'a été comptabilisée au 4 ^e trimestre de l'année courante.
Autres charges et produits	117 981	118 725	(744)	Variation nette non significative des autres charges et produits.
Total	4 306 422	1 910 361	2 396 061	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

12. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des États financiers. Les jugements et estimations sont conformes avec l'an dernier.

13. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

Des nouvelles politiques comptables significatives ont été adoptées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020 : « changement de méthode comptable », voir la note 16 des États financiers.

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Principales méthodes comptables* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019.

14. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 22 octobre 2020, la Société a :

- a) 136 227 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 1 570 000 options en circulation expirant entre le 10 juin 2021 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,68 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 1,38 \$). Si les options étaient exercées, 1 570 000 actions seraient émises pour un montant de 2 166 600 \$.

15. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Nature de l'exploitation minière, de l'exploration minérale et des projets de développement

Les activités minières comprenant d'ordinaire un degré de risque élevé, celles de la Société ne peuvent échapper aux dangers et menaces liés à l'exploration, au développement et à la production, notamment les dangers pour l'environnement, les explosions, les formations et pressions géologiques inusitées ou inattendues et les interruptions ponctuelles de la production et du transport en raison de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses. Parmi leurs conséquences possibles, citons l'endommagement ou la destruction des propriétés ou installations de production minière, les blessures, les dommages à l'environnement, les retards d'extraction, les pertes financières et les poursuites.

Comme les projets de développement sont dépourvus de données autorisant une estimation raisonnable des coûts d'exploitation à venir, les prévisions en la matière et en ce qui concerne les ressources et réserves se fondent de façon générale, d'une part, sur l'interprétation des données géologiques issues des forages d'exploitation et d'autres méthodes d'échantillonnage, et, d'autre part, sur les études de faisabilité avançant des prévisions financières sur la foi de l'estimation du tonnage et des teneurs du minerai à

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

explorer et à transformer, des conditions du sol, de la configuration du gisement, du taux anticipé d'extraction de métal à partir du minerai, des conditions météorologiques et coûts d'exploitation prévus, etc. En conséquence, la réalité peut largement différer des prévisions concernant la production, les coûts et les bénéfices. Par ailleurs, l'état du marché actuel force bien des minières à revoir leurs investissements à la hausse et leurs estimations sur les coûts d'exploitation. Il n'est pas rare qu'un projet minier connaisse un lancement cahoteux, ce qui retarde parfois le début de la production.

Absence de revenus

La Société n'a toujours pas engrangé de revenus de ses activités ni amorcé de production commerciale sur l'une ou l'autre de ses propriétés. Elle est donc incapable d'affirmer qu'elle échappera à des pertes substantielles à court terme ou qu'elle sera rentable un jour. Ses consultants, son personnel et ses équipements peuvent aussi faire augmenter ses coûts d'exploitation et ses dépenses d'investissement dans les prochaines années en raison d'éventuels travaux d'exploration, de développement et de production sur ses propriétés. La Société prévoit toujours des pertes jusqu'au commencement de la production commerciale, le cas échéant, et de l'engrangement de revenus suffisants pour financer ses activités courantes. Le développement de ses propriétés dépendant par ailleurs de l'affectation de ressources considérables pendant de longues périodes, la Société ne sait toujours pas si elle enregistrera des revenus, voire des profits.

Liquidités et financement futurs

Le développement des propriétés de la Société exige de considérables dépenses d'investissement et d'exploitation. Il n'est nullement certain qu'elle trouvera les fonds suffisants au moment opportun. La volatilité des marchés complique, sinon bloque entièrement, les efforts de la Société pour obtenir du financement par emprunt ou par capitaux propres à des conditions acceptables tenant compte de la dilution potentielle, si tant est qu'elle en obtienne tout court. À défaut d'aller chercher du financement supplémentaire en temps opportun, la Société peut se voir contrainte de reporter, de ralentir ou de cesser certaines activités comme le développement, ou même de renoncer à certains droits de propriété.

Dépréciation des actifs non financiers

Les groupes d'actifs font l'objet d'un examen visant à déceler tout indice de dépréciation à chaque date d'établissement de l'état de la situation financière ou chaque fois qu'un événement déclencheur survient. Cette détermination fait considérablement appel au jugement. Les facteurs pouvant mener à un test de dépréciation sont notamment les suivants : des tendances très négatives du secteur ou de la conjoncture économique, y compris les prix de vente du graphite sur les marchés, la fluctuation des taux de change, une hausse du taux d'actualisation, un retard dans le début de la production commerciale, la variation des réserves minérales, les changements de la teneur ou de la récupération du graphite et/ou une baisse de la capitalisation boursière de la Société.

Taux de change

Les produits minéraux se négociant en dollars américains, la Société doit composer avec les risques liés au taux de change entre cette devise et le dollar canadien. Supposant que Mason Graphite dégage effectivement des revenus lors de la production sur ses propriétés, ceux-ci dépendront du taux de change puisqu'ils seront comptabilisés en dollars américains et ses dépenses le seront surtout en dollars canadiens. Une chute du dollar américain diminuerait la valeur de ces éventuels revenus et aurait une incidence sur sa rentabilité financière. La Société est exposée au risque de change en encourant certaines dépenses et dettes en devises autres que le dollar canadien.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

Estimation inexacte des ressources et réserves minérales

L'estimation des ressources et réserves minérales comporte en soi de nombreuses incertitudes, souvent en raison de facteurs hors de la volonté de la Société. La juste estimation des ressources et réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données pertinentes ainsi que des suppositions et appréciations liées à l'interprétation des données techniques et géologiques. Les quantités de minerai réellement extraites des gisements peuvent ainsi différer des estimations. Toute supposition inexacte de la direction, notamment d'ordre économique comme l'état du marché et les cours des minéraux, peut se répercuter très défavorablement sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Licences et permis, lois et règlements

Les activités d'exploration et de développement de la Société, notamment ses installations de forage, de broyage et de transport par route, train ou autre, dépendent de l'obtention de certains permis et de l'approbation des autorités gouvernementales pertinentes ainsi que de la collaboration des représentants des Premières Nations concernées, et sont soumises à l'ensemble des lois, règlements et normes des organismes fédéraux, des provinces, des États et des municipalités qui régissent la prospection, le développement, la production, l'exportation, l'impôt, les conditions de travail, la santé et sécurité au travail, la sécurité minière, et certains autres facteurs. Les lois et règlements susmentionnés pouvant changer à tout moment et gagner en rigueur, les coûts pour s'y conformer sont susceptibles d'augmenter. Par ailleurs, la Société peut se voir contrainte de compenser d'éventuelles pertes ou dommages connexes. Mason ne peut garantir qu'elle sera en mesure d'obtenir ni de conserver les licences, permis ou approbations nécessaires à l'exploration et au développement sur ses propriétés ou à la construction et à l'exploitation de ses installations.

Prix des minéraux

La rentabilité des activités de la Société dépend du cours des minéraux sur le marché, qui fluctue beaucoup en fonction de nombreux facteurs hors de la volonté de la Société. Ces fluctuations sont largement tributaires des taux d'intérêt, d'inflation et de change ainsi que de l'offre mondiale des minéraux, et ces facteurs sont eux-mêmes à la merci du comportement des investisseurs internationaux, des systèmes monétaires et du contexte politique. Le prix des minéraux ayant déjà beaucoup varié ces dernières années, toute baisse éventuelle rendrait impossible la production commerciale, ce qui nuirait considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société.

Environnement

La Société doit respecter l'ensemble des lois et règlements des organismes fédéraux, des provinces, des États et des municipalités qui régissent la protection de l'environnement ainsi que la santé et sécurité des employés. L'actuelle évolution des lois environnementales va dans le sens d'un resserrement des normes et de leur application, mais aussi de l'imposition d'amendes et de pénalités plus sévères en cas d'infraction. Le coût pour se conformer à ces lois et règlements gouvernementaux risque de diminuer la rentabilité des activités de la Société, qui, à défaut de s'y conformer, subira de graves conséquences, notamment la suspension ou même la cessation de ses activités.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

Titres de propriété

L'acquisition et la conservation de titres de propriété sur des ressources représentent un processus long et complexe pour la Société, dont les intérêts se composent notamment de concessions minières. Les titres et les limites de celles-ci faisant parfois l'objet de litiges, la Société ne peut offrir aucune garantie à quiconque contre d'éventuelles contestations ou révocations. Le cas échéant, supposant la réussite de telles démarches juridiques, la Société risque de voir ses intérêts réduits ou même annulés.

Dépendance envers ses cadres et ses spécialistes

La Société dépend d'une équipe essentielle qui comprend un petit noyau de dirigeants et d'employés aussi compétents qu'aguerris. Son évolution repose toujours, et reposera encore longtemps, sur la volonté de ces gens de faire progresser les projets. Toute démission parmi eux, surtout au profit de la concurrence, nuirait considérablement à la Société à court terme.

Risques non assurés

La Société souscrit des assurances contre les risques d'affaires courants. Au cours de l'exploration et du développement des propriétés minières peuvent survenir certains risques ou, tout particulièrement, des situations inusitées ou inattendues liées à la géologie, notamment des explosions, des bris de roches, des effondrements, des incendies ou des séismes. La protection contre de tels risques est parfois impossible en raison de primes élevées ou d'autres facteurs. Chacune des situations susmentionnées, si elle survient, pourrait compromettre ou même éliminer les éventuels profits de la Société, augmentant ainsi ses coûts tout en réduisant la valeur de ses actions ordinaires.

Concurrence

Mason Graphite compte parmi ses concurrents des minières possédant des ressources intéressantes aux siennes. Ces concurrents risquent d'entraver l'acquisition de propriétés convoitées, le recrutement et la fidélisation du personnel qualifié ou la mobilisation du capital requis pour les activités d'exploitation et de développement de la Société. À défaut de rivaliser convenablement et d'obtenir ces ressources, la Société craint de voir des effets défavorables menacer ses activités et ses résultats d'exploitation.

Dépendance envers les intervenants externes

Mason Graphite se fie, et se fierait encore, à l'expertise de consultants, d'ingénieurs et d'autres personnes aux fins des activités de développement, de construction et d'exploitation. La Société doit par ailleurs affecter d'importantes sommes à la mise en place de mines, aux forages vérifiant la présence de réserves minérales, à la tenue d'études d'impact environnemental et social, à l'élaboration de procédés métallurgiques et, s'il s'agit d'une nouvelle propriété, à la mise en œuvre des installations d'exploration et de traitement. Mason Graphite risque de connaître des effets défavorables en cas de déficience, de négligence ou de retard relativement aux fonctions des effectifs susmentionnés.

Personnel qualifié

La réussite de la Société repose sur le recrutement et la fidélisation d'un personnel qualifié. L'embauche d'un tel personnel devra d'ailleurs augmenter en vue d'enclencher la production commerciale sur la propriété du Lac Guéret. Rares étant les experts du développement et des opérations de propriétés minières, on se les arrache. À défaut de s'assurer de tels services en temps opportun, la Société risque de connaître de considérables retards ou bouleversements de ses activités.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

Fluctuation du cours des actions

La valeur des titres de nombreuses entreprises varie largement sur le marché, surtout lorsqu'elles sont en démarrage. La Société ne peut garantir qu'elle sera épargnée par de telles fluctuations, lesquelles sont indépendantes des résultats d'exploitation, de la valeur des actifs sous-jacents et des prévisions.

Conflit d'intérêts

Puisque certains des administrateurs et dirigeants de la Société assument ou assumeront éventuellement des fonctions semblables auprès d'autres entreprises, ils pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêts à l'égard de la négociation et de la conclusion de contrats si Mason Graphite et une autre société avec laquelle ils sont partie liée participent à un projet conjoint.

Litiges

Mason Graphite a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec des tiers aux fins de consultation et de partenariat. L'interprétation de Mason Graphite à l'égard des droits et responsabilités y figurant peut différer de celle de quelque autre partie, ce qui peut entraîner un désaccord menant à une éventuelle poursuite qui représenterait des coûts juridiques pour la Société. En raison de la nature spéculative et imprévisible des litiges, le jugement connexe risque de nuire à Mason Graphite de façon considérable.

Pandémie COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie de COVID-19 une pandémie mondiale et a recommandé diverses mesures de confinement et d'atténuation. Depuis lors, des mesures extraordinaires ont été prises par la santé publique et les autorités gouvernementales à travers le monde pour contenir la propagation du COVID-19, y compris les interdictions de voyager, la distanciation sociale et les quarantaines. Toutes directives gouvernementales actuelles ou futures en raison de cette vague de COVID-19, ou de toutes vagues futures, peuvent potentiellement entraîner une récession sur les marchés clés. La situation est dynamique et la durée de l'impact sur l'économie et l'effet financier sur les activités de la Société ne sont pas connues pour le moment, mais pourraient inclure un impact sur sa capacité à obtenir du financement.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

16. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- Quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- Quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

17. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les États financiers et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion le 22 octobre 2020.